

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE****DIX-HUITIÈME RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE
MISE EN OEUVRE (APIRG/18)
Kampala, Uganda (27 – 30 mars 2012)**

Point 2 de l'ordre du jour: Activités relatives à la sécurité des vols et du Groupe pour la sécurité de l'aviation dans la Région AFI (RASG-AFI) – Activités mondiales, régionales et interrégionales

**RAPPORT SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU RASG-AFI ET COORDINATION DES
ACTIVITÉS ENTRE L'APIRG ET LE RASG-AFI**

(Note présentée par le secrétariat)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Cette note résume les principaux résultats de la Première réunion du groupe régional de sécurité de l'aviation pour la région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI/1) et souligne la nécessité d'un processus de coordination des activités entre le RASG-AFI et l'APIRG, afin d'assurer l'harmonisation et d'éviter les doubles emplois.

La suite à donner par la réunion APIRG/18 figure au paragraphe 3

RÉFÉRENCE(S):

- **Rapport de la réunion SP AFI RAN**

Objectifs stratégiques: Sécurité (A)

1. INTRODUCTION

1.1 Les questions liées à la sécurité de vol ont été examinées à travers les différents mécanismes établis par les États et les partenaires de l'industrie.

1.2 Les Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) ont été mis en place par le Conseil pour servir en tant que forum de coopération mondiale, régionale intégrant les efforts sous régionaux nationaux, et de l'industrie de continuer à améliorer la sécurité de l'aviation dans le monde entier. La Première réunion du groupe régional de sécurité de l'aviation pour la région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI/1) s'est tenue à Kampala du 26 to 27 mars 2012, à la suite de la réunion APIRG/18. La réunion qui vu la participation de cent soixante-dix (177) participants provenant de trente et trois (33) États et douze (12) Organisations Internationales, a formulé deux (2) Conclusions et cinq (5) décisions.

2. ANALYSE

2.1 L'établissement des RASG par le Conseil, similaires aux PIRG, a soulevé des inquiétudes au sujet des parallèles qui ont été tirés entre le cadre des PIRG dans lequel les plans d'exécution régionaux et nationaux sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre et celles des RASG qui surveille les progrès, coordonne les actions entre États afin de faciliter la mise en œuvre du Plan pour la sécurité aérienne dans le monde (GASP) et la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASR).

2.7 A cet égard, la réunion APIRG est appelée à considérer le projet de conclusion suivant :

Projet de conclusion 18/xxx : Activités de coordination entre APIRG et RASG-AFI

Il est conclu que :

- a. la compétence en langue anglaise (ELP), l'analyse des accidents et incidents, et le SSP seront examinés dans le cadre du RASG-AFI;
- b. la surveillance de sécurité du RVSM, les systèmes de gestion de la qualité, la Coopération et coordination civile/militaire et les recherches et sauvetages continueront à faire partie du programme de travail du groupe de l'APIRG;
- d) la mise en œuvre du SMS, la sécurité des pistes, les rapports sur les conditions non satisfaisantes (UCR) et les imprévus dans l'espace aérienne demeurent dans les programmes de travail du RASG-AFI et de l'APIRG, pendant un certain temps, et
- e) les deux groupes s'accordent sur le mécanisme à utiliser pour s'assurer que les questions de sécurité abordées à la fois par l'APIRG et le RASG-AFI sont entièrement coordonnées.

3. SUITE À DONNER

3.1 Cette réunion est invitée à:

- a) prendre note des renseignements fournis dans cette note de travail;
- b) considérer le projet de conclusion figurant au paragraphe 2.7 pour adoption.

-FIN -